

*PROJET D'ETABLISSEMENT*  
*2017 - 2020*

## Vu

- la Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République
- les articles L401-1 et 421-14 du Code de l'Éducation
- le Projet académique
- le Contrat d'objectifs 2014-2018 signé le 15 juillet 2014 entre l'Académie de Rennes et le Ministère

Le Lycée Joliot Curie se dote d'un projet d'établissement, conformément à la Loi. Ce projet traduit la volonté de ses personnels et ses usagers de le voir mis en œuvre, évoluer selon le contexte et les évaluations intermédiaires et décrit les moyens qu'il leur semble devoir être mobilisés à cet effet. Son objectif ultime est bien sûr la meilleure réussite de ses élèves.

Le projet d'établissement s'inscrit dans la cohérence académique, qui trouve sa concrétisation dans le contrat d'objectifs signé par le Lycée avec Monsieur le Recteur de l'Académie le 15 décembre 2015. Il repose sur un diagnostic préalable et une large consultation des différentes instances du Lycée.

# DIAGNOSTIC

Le Lycée Joliot Curie est situé sur le territoire de la Ville de Rennes, donc de Rennes Métropole dont la démographie est particulièrement dynamique et le restera à échéance prévisible (2020). Il est identifié comme un établissement d'excellence dans le domaine scientifique et technologique industriel. Même si d'autres facteurs y concourent également, il est à relever dans ce cadre que plus de la moitié des élèves de seconde sont inscrits par dérogation au secteur d'affectation. Les formations dispensées de la classe de première à l'enseignement supérieur renforcent cette cohérence (S-SI, STI2D, STS ELT, STS IPM, STS CRSA, STS TC, ATS, CPGE PTSI et PT, CPGE PCSI et PSI), ce à quoi il faut ajouter des formations proposées dans le cadre de la formation continue des niveaux V, III et II. Cette excellence est aussi confirmée par l'officialisation de partenariats avec Rennes Atalante et l'UIMM. La révision de la sectorisation, en 2014, a justifié l'implantation de la série ES. La présence d'une formation STL participe à l'attractivité du Lycée (du fait de sa rareté) et à sa diversification, celle de la série STMG correspond également à cette dernière donnée ainsi qu'à une offre de proximité.

Cette typologie de ses formations, confronte l'établissement, comme partout, à un net déséquilibre de genre, d'un ordre de grandeur de deux tiers/un tiers et plus encore en seconde (72% / 28%). Le Lycée Joliot Curie présente également comme caractéristique de scolariser un pourcentage d'élèves et d'étudiants issus des catégories sociales favorisées supérieur aux diverses moyennes de référence, y compris départementale. La présence de classes préparatoires aux grandes écoles n'y est à l'évidence pas totalement étrangère mais n'explique pas tout ; la spécialisation scientifique et l'attractivité des enseignements secondaires en est largement à l'origine, ainsi, de façon plus récente, que la définition du secteur de recrutement. Cette caractéristique tend à s'atténuer toutefois depuis la rentrée 2016.

Même si le doublement est en passe de quasi-disparaître, la fluidité des parcours suppose d'intégrer à l'analyse l'arrivée importante de nouveaux élèves à l'entrée en classe de 1<sup>ère</sup>, notamment S.T.I.2.D. Par ailleurs, et même s'il reste une marge de progrès, le Lycée conserve ses étudiants de S.T.S. durant les deux années de ces formations, dans une meilleure mesure que ce qui est observé au niveau académique et ceux-ci sont historiquement et pour une large partie issus des baccalauréats professionnels. Le taux de remplissage de certaines S.T.S. à l'entrée en 1<sup>ère</sup> année n'est par ailleurs pourtant pas satisfaisant.

Les résultats aux examens, tant baccalauréats que B.T.S., sont en moyenne sur la durée comparables à ceux observés dans l'Académie et le Département. On note sans surprise de bons résultats aux baccalauréats S-SI et S-SVT mais aussi dans toutes les séries technologiques. Concernant les B.T.S., le succès à l'examen est en moyenne néanmoins légèrement inférieur à celui réalisé dans le secteur de la production dans l'Académie. La réussite aux concours des étudiants de CPGE concoure largement à l'image positive de l'établissement

Les questions de vie scolaire (vie quotidienne, internat, santé, discipline) ne constituent pas une problématique majeure de l'établissement, mais néanmoins, elles requièrent une vigilance accrue du fait des évolutions en cours relatives à la sociologie des élèves et étudiants accueillis. Le service de restauration constitue un autre point de vigilance, la capacité maximum d'accueil des salles de restaurant étant en passe d'être atteinte, dans le contexte d'un service mutualisé (4000 repas/jour) ; sa restructuration va être réalisée par la collectivité propriétaire, dans une perspective de fluidification des flux.

# PREAMBULE

Ce diagnostic et le contrat d'objectifs, ont incité la communauté éducative, consciente des enjeux de la formation, à engager réflexion et échanges sur la nécessité d'une nouvelle écriture du projet d'établissement. A cette fin, après consultation du Conseil de la Vie Lycéenne, des représentants de parents d'élèves et du Conseil Pédagogique, il est apparu souhaitable que les personnels consacrent un temps dédié au débat sur les objectifs et à l'élaboration de propositions pour les années à venir.

Le Conseil d'Administration a autorisé l'organisation, le vendredi 12 mai 2017, d'une demi-journée de travail vraiment collectif et collégial permettant de formaliser des pistes innovantes et, pour certaines, exigeantes, s'inscrivant dans la continuité de la dynamique existante, ou suggérant d'indispensables évolutions des analyses et des approches actuelles afin de répondre au mieux aux défis de demain en les anticipant autant que faire se peut.

Il en ressort que deux maître-mots vont présider à la conception, l'élaboration, la rédaction et la mise en oeuvre du projet d'établissement du Lycée Joliot Curie :

- **l'accueil**, compris comme celui à offrir à des élèves aux profils et compétences variés et qui vont intégrer des formations aux contenus différents, prenant en compte leurs conditions de vie et de travail
- **l'accompagnement** progressif de ces mêmes élèves afin qu'ils construisent sereinement, tout au long de leur scolarité, leur parcours de formation autour d'objectifs pluriels.

# L' ACCUEIL

L'accès au Lycée de la totalité d'une classe d'âge a pour conséquence la présence au lycée général et technologique d'une population différente de celle à laquelle nous étions accoutumés (à la forte appétence scolaire et aux acquis assurés). Il en découle la nécessité de faire évoluer nos modalités de prise en charge de l'ensemble de ces élèves, que ce soit dans l'établissement ou dans la classe. La classe de seconde générale s'inscrit de plus en plus dans la continuité de la 3<sup>ème</sup>, la classe de première est celle de l'arrivée de 40% de notre effectif, la classe de Terminale voit l'objectif d'insertion dans l'enseignement supérieur revêtir la même importance que l'obtention du baccalauréat qui n'est plus une fin en soi. Ceci ne saurait rester sans incidence sur notre façon d'envisager l'enseignement dans toutes ses dimensions.

Au niveau des classes, des enseignants, des modalités d'organisation sont retenues :

- en seconde tout particulièrement, les classes doivent être constituées de façon à en préserver l'hétérogénéité, gage d'émulation
- en première, technologique tout particulièrement, il faut prévoir en début d'année un test d'évaluation commun mais à usage de chaque équipe pédagogique, portant sur un spectre déterminé de compétences
- l'évaluation devra prendre en compte les programmes et les outils au fil de leurs évolutions évidemment mais aussi les compétences et la docimologie résultant progressivement de la réforme du collège, ainsi que les adaptations de scolarité permises par la conservation des notes ouverte aux élèves de Terminale
- recueillir et prendre en compte, au moins pour partie, l'expression des élèves quant à leurs besoins
- réussir la meilleure articulation des plans d'accompagnement personnalisé (P.A.P.) avec le fonctionnement quotidien de la classe, cela de façon concertée au sein de l'équipe pédagogique et éducative ; poursuivre le partenariat « Handitutorat »
- développer l'accessibilité et l'usage des ressources numériques, notamment dans la perspective d'un passage au manuel scolaire numérique, tout en maintenant l'obligation du recours aux supports traditionnels
- l'accompagnement personnalisé (A.P.) doit être organisé pour répondre à des objectifs clairement identifiés : un temps, classe par classe, à disposition du professeur principal pour l'accompagnement individuel ou collectif des élèves ; un temps pour des besoins méthodologiques ou de contenus disciplinaires
- les projets que les élèves de certaines filières doivent mener dans le cadre de leurs enseignements de spécialité doivent être efficacement réfléchis, concertés et architecturés
- systématiser un dispositif d'alerte précoce (avant les vacances d'automne), tout spécialement pour les élèves néo-arrivants.

Au niveau de l'établissement aussi, une attention particulière doit être consacrée à l'accueil des élèves, en septembre et pendant l'année ; il faut aussi demander et se demander si le Lycée est un lieu d'enseignement seulement ou un lieu d'enseignement, d'acculturation et un lieu de vie :

- ainsi que cela se fait déjà, l'organisation d'un rallye dans Rennes pour les classes de seconde dans les journées de rentrée doit permettre aux élèves de faire connaissance et de créer un esprit de corps, et aux encadrants d'avoir un premier aperçu du groupe ; dans le même esprit, un module d'intégration des nouveaux personnels sera mis en place
- pour les classes de première et de 1ST5, un temps spécifique au moment de la rentrée doit être également consacré à la prise de contact mutuelle, à la présentation des attentes et exigences, à l'écoute de ce qu'ont peut-être à dire les étudiants et élèves

- dans la mesure des autres contraintes, les emplois du temps des classes et autres activités doivent rechercher et concourir à la meilleure fluidité des enseignements
- le parc des machines-outils est vieillissant ; il doit être maintenu à des niveaux de performance et de fonctionnement permettant que soient dispensés efficacement les enseignements ; un échéancier concernant 3 machines (et pour un montant d'environ 110 000€) a été fixé avec le Conseil Régional de Bretagne pour une livraison en octobre 2017, mars et octobre 2018 ; ce rythme de renouvellement sera négocié et maintenu avec la collectivité territoriale
- la liaison collège- lycée nécessitera qu'un temps soit banalisé pour nos propres élèves dans les espaces et pour les dispositifs concernés afin de pouvoir efficacement accueillir les collégiens ; elle sera également relancée en direction des professeurs de collège
- le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (C.E.S.C.) doit être un levier davantage utilisé dans l'établissement pour donner à tous une meilleure vision de la vie du lycée, de ses atouts, de ses difficultés et de ses interactions en dehors des temps d'enseignement stricto sensu aussi
- le dynamisme de la Maison des Lycéens doit être encouragé, ne serait-ce que par une meilleure visibilité de ses activités ; ainsi, l'organisation annuelle d'une « Journée des Talents » impliquera un maximum d'acteurs
- l'internat : les conditions d'admission doivent concilier plusieurs objectifs potentiellement concurrents ; un nombre suffisant de places (actuellement 120) doit être réservé aux étudiants de CPGE, cette prestation étant partie intégrante des conditions d'études ; la capacité d'accueillir comme internes des élèves du second degré en nombre significatif est garante de l'attractivité des sections rares dispensées au Lycée Joliot Curie (S-SI, STL, STI2D) ; être admis à l'internat en seconde garantit à l'élève d'y rester jusqu'en Terminale, à l'étudiant d'en bénéficier les deux années de son cursus ; enfin pour satisfaire aux engagements contractés par le Ministère de l'Education Nationale, quelques élèves sportifs de haut niveau doivent être accueillis à l'internat jusqu'en 2021
- l'internat encore : des conditions de vie et surtout d'études différenciées selon les âges et les niveaux de classe des élèves doivent être offertes ; en conformité avec les orientations de la collectivité régionale, les internes seront progressivement impliqués dans l'entretien des chambres mises à leur disposition
- l'internat toujours : des travaux de renouvellement d'infrastructures et d'équipements (huisseries, portes extérieures, vidéo-surveillance) doivent être négociés et une redistribution des locaux quant à leur utilisation envisagée à court terme (doublonnage cafétéria/ foyer des élèves)

Plus largement, des conditions d'accueil satisfaisantes des personnels et des élèves supposent que soient menés des travaux de (re)structuration et/ou d'aménagements dans l'ensemble de l'enceinte et des bâtiments du Lycée, soit en raison de leur dégradation, soit en raison de leur caractère désormais obsolète, soit pour des raisons de sécurité.

Des travaux sont déjà programmés pour la période 2017 - 2019 :

- restructuration des espaces technologiques (étanchéité des toitures, réfection des façades, rénovation d'une partie des espaces d'enseignement)
- étanchéité, rénovation et accessibilité du bâtiment d'enseignement général
- changements d'huisseries dans le bâtiment d'internat
- réduction de nuisances olfactives (accueil et gymnase) et visuelles (bâtiment E)
- régulation des conditions de circulation dans l'enceinte

D'autres travaux et équipements sont nécessaires et seront l'objet de discussion avec le Conseil Régional de Bretagne ou menés à l'initiative de l'établissement:

- accroître la sécurisation des accès et des circulations dans le contexte « Vigipirate »
- améliorer l'éclairage naturel dans plusieurs salles
- redéfinir l'utilisation et la convivialité de certains espaces (salle des professeurs, salles de travail, sanitaires,....)
- projet de fermeture partielle du préau à mettre à l'étude
- réaménagement du foyer-élèves
- besoin d'une salle polyvalente
- signalétique
- prise en compte du nombre croissant de deux-roues utilisés

### La communication

Commune aux deux dimensions du projet d'établissement, la communication est cruciale pour la fluidité des relations que nous devons entretenir à l'interne comme avec tous nos partenaires.

Outre la promotion sincère que chaque membre de l'établissement se doit de faire, y compris informellement, deux éléments sont primordiaux, les Journées Portes Ouvertes et le site internet de l'établissement. Il en existe d'autres.

- les Journées Portes Ouvertes (JPO) : le fait d'en organiser deux est en soi promotionnel, cela permet en outre de mieux coller aux différents calendriers de l'orientation ; tous les supports de communication doivent être utilisés et à une échelle suffisamment large pour en informer le public (collèges de la Métropole, encarts de presse, site internet, réseaux sociaux) ; l'information communiquée aux visiteurs doit être éclairée, accessible, éclairante, promotionnelle et attrayante
- le site internet, en 2017, fait l'objet d'une refonte complète, utilisant une technologie plus conviviale pour le visiteur et plus simple pour le contributeur ; il faut veiller à son actualisation régulière pour en faire un vecteur efficace d'information et de promotion sur les filières et les débouchés certes mais aussi sur les projets et la vie de l'établissement ; des contributeurs et un modérateur sont désignés à cet effet
- il faut cheminer vers la dématérialisation la plus poussée possible et maximiser les potentialités de Pronote et des plateformes collaboratives (de type Moodle)
- des présentations du Lycée doivent continuer d'être planifiées, en temps efficace et en lien avec les Principaux, avec les collèges (au moins du secteur de recrutement, mais également au-delà)
- des groupes de collégiens sont accueillis pour se voir sensibilisés aux contenus des différents enseignements ; il conviendra de systématiser la même pratique en direction des élèves de Terminale professionnelle pour la promotion des S.T.S.
- élaborer et diffuser/mettre en ligne des documents de type « le lycée, mode d'emploi » ou « la posture de lycéen »
- un nouveau logo pour l'établissement ? Un concours sera lancé auprès des élèves à cet effet
- améliorer la signalétique, intérieure comme extérieure (notamment à l'occasion de l'arrivée du métro en 2020)

# L'ACCOMPAGNEMENT

Sous cette appellation, doivent être élaborés le choix de la filière en fin de seconde ainsi que la construction et la préparation du projet d'orientation dans l'enseignement supérieur, y compris dans son déroulé complet (de la L1 au M2). Il convient d'intégrer à cette réflexion les orientations nationales et, en ce qu'elles nous concernent, non seulement l'accueil prioritaire de bacheliers professionnels dans nos S.T.S. mais aussi l'incitation à nos élèves à privilégier la voie universitaire pour les bacheliers généraux et les I.U.T. pour nos bacheliers technologiques. Une autre réforme, inéluctable, va intervenir pendant la durée de mise en œuvre du projet : la simplification du baccalauréat, objectif ultime mais qui sera l'aboutissement de révisions des contenus, des modalités des enseignements et de l'évaluation des élèves tout au long du cursus lycéen.

La formation continue doit être encouragée, sa place dans l'établissement ayant vocation à être pérennisée, notamment par son intégration dans le « Campus des Métiers et des Qualifications » mis en place au niveau régional (autorité académique, collectivité territoriale, branches professionnelles). L'association « Team Solar Bretagne », dont l'établissement est membre fondateur, ou le partenariat avec l'entreprise « Kuka » sont exemplaires de ce qui peut être fait.

Parce qu'il revient au Lycée la formation de futurs citoyens, l'éducation morale et civique doit avoir une place toute particulière, pas uniquement limitée aux cours obligatoires, magistraux ou non, mais au quotidien. Dans le même esprit de découverte, l'ouverture internationale, plus spécialement européenne, est à encourager et tous les échanges et voyages de découverte y concourent, au-delà même des sections européennes ; un contrat Karta 2017-2020 va être soumis à l'accord de la collectivité régionale.

- des moyens renforcés (et davantage encore au niveau seconde) sont donnés aux professeurs principaux pour construire avec les élèves et leur famille la meilleure orientation, gage d'un parcours de réussite
- des « mercredis de l'orientation » seront prévus pour mieux faire connaître nos filières à nos élèves, ainsi que le recours aux compétences professionnelles particulières de certains parents
- des stages de découverte seront autorisés (par le biais de conventions) sur temps scolaire aux élèves désireux d'une réorientation
- le Lycée continuera à participer aux actions proposées par les Universités afin de faciliter aux élèves la continuité avec l'enseignement supérieur: « premiers campus », « bancs d'essai », « amphis des lycéens », journées d'immersion
- des échanges conventionnels d'enseignants avec l'Université (prévus par les textes) concourraient à une meilleure appropriation mutuelle des contraintes et exigences de chaque niveau
- un forum des Grandes Ecoles, proposé à nos étudiants de CPGE, pourrait être également ouvert aux lycéens
- la participation de nos élèves aux différentes « Olympiades » et à divers concours de type « Action Maths c2+ » continuera d'être encouragée.
- le partenariat avec « Kuka » dans le cadre de la formation continue (cf supra) permettra à moyen terme de proposer en formation initiale un module optionnel complémentaire « Robotique » à nos étudiants en S.T.S. , voire à certains lycéens
- les formations « S.S.T. » (sécurité et santé au travail) sont obligatoires dans certaines formations et pour certains personnels ; dans la mesure des moyens disponibles, il faut chercher à élargir le public concerné

Le Lycée Joliot Curie souhaite aussi, en concertation avec les autorités compétentes, notamment académiques, accroître son offre de formation pour répondre à des attentes, souvent des besoins, identifiés largement en son sein et dans son environnement :

- un projet d'ouverture d'une CPGE « Technologies et Sciences Industrielles » (T.S.I.) a été déposé auprès de Monsieur le Recteur de l'Académie de Rennes en novembre 2016 et a reçu un avis favorable de mise à l'étude ; cette filière offrirait un débouché aux meilleurs bacheliers technologiques industriels, incités à choisir des parcours ambitieux alors que les places offertes sont limitées dans l'Ouest ; il reste à obtenir une validation définitive du dossier (PJ)
- la section de technicien supérieur « Technico-commercial » implantée au Lycée Joliot Curie est à recrutement industriel (les enseignements en étant profilés en conséquence), une étude de faisabilité et d'opportunité pour l'ouverture d'une demi-section supplémentaire (18 étudiants) à recrutement tertiaire ou industrielle va être menée, notamment pour le choix de la modalité de formation initiale ou continue à retenir
- le Lycée Joliot Curie, afin de valoriser la filière ES récemment implantée, mais sans forcément s'y cantonner toutefois, s'inscrira dans les modules, concertés au niveau métropolitain, de préparation à l'Institut d'Etudes Politiques (I.E.P.)

*Adoption proposée au vote du Conseil d'Administration*

*Pour : 19    Contre :    0    Abstention : 0*

*Le 28 septembre 2017*

: